

## Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne

Gunhild Odden

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1731>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.1731

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 98-107

ISSN : 1142-852X

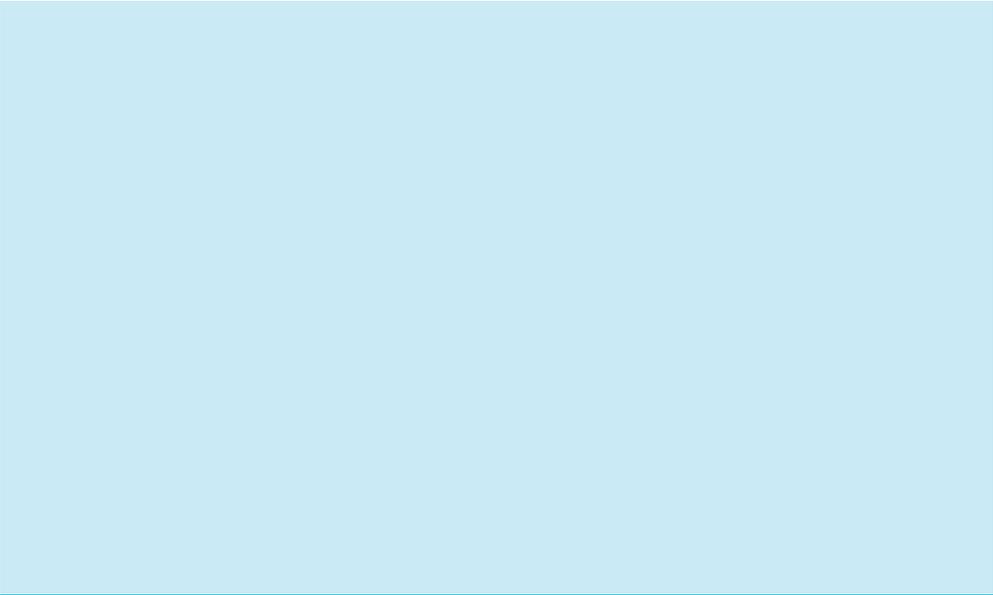
**Référence électronique**

Gunhild Odden, « Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne », *Hommes & migrations* [En ligne], 1286-1287 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1731> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1731

---

# Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne

Par Gunhild Odden,  
chercheure au Centre pour la communication interculturelle (SIK), Stavanger (Norvège),  
et doctorante en sociologie à l'université de Poitiers (laboratoire Migrinter)



Réflexions au bord du fleuve, Saint Louis, Sénégal, 2007 © Marta Romero/GRDR

**L'Espagne se présente désormais comme l'une des destinations privilégiées des migrants subsahariens. Les villes espagnoles constituent une étape dans de nombreux parcours migratoires. Avec la crise économique, elles peuvent devenir une impasse pour des migrants originaires d'Afrique de l'Ouest en recherche de travail, en attente de papiers ou dépendant de l'aide des organisations non gouvernementales. À Salamanque, près de la frontière avec le Portugal, ces migrants témoignent des difficultés rencontrées pour mener à bien leur projet de mobilité.**

Entre 2004 et 2009, le nombre de migrants originaires du continent africain en Espagne est passé de 649 976 à 1 042 124, soit une augmentation de 60 % en cinq ans<sup>(1)</sup>. Parmi les groupes dont le nombre s'est accru de façon particulièrement importante figurent trois pays subsahariens : le Mali, le Sénégal et le Ghana. Le nombre de migrants originaires de ces pays a augmenté de plus de 100 % sur cette période. Une politique migratoire de plus en plus restrictive des pays ayant traditionnellement accueilli les migrants subsahariens, une économie espagnole en plein essor et un besoin d'une main-d'œuvre – dans le secteur formel comme dans le secteur informel<sup>(2)</sup> – sont les principaux facteurs pouvant expliquer cette évolution. Cependant, depuis que le pays est frappé par une crise économique profonde, on note une tendance inverse : en 2008, on observe pour la première fois depuis dix ans une diminution du nombre de titres de séjour sollicités par rapport à l'année précédente<sup>(3)</sup>. Lors des trois premiers mois de l'année 2010, seules deux pirogues en provenance du continent africain ont atteint les îles Canaries<sup>(4)</sup>, soit un chiffre très loin de l'année record de 2006 où 31 678 migrants étaient arrivés par voie maritime sur cet archipel<sup>(5)</sup>. Si la crise a des répercussions sur les flux d'arrivants, les migrants déjà dans le pays n'en sont pas moins concernés. Désormais touchés par un marché du travail plus que saturé (19 % de chômage officiel<sup>(6)</sup>), un secteur informel de moins en moins accessible et une politique migratoire de plus en plus restrictive, ils doivent souvent réinventer leur mode d'organisation, reformuler leur projet et redéfinir leur espace d'ancrage.

Ville moyenne intérieure avec peu d'opportunités de travail, Salamanque se distingue de la capitale ou des villes côtières telles que Barcelone, Alicante ou Valence. À partir d'une démarche socio-anthropologique, s'inspirant des travaux qui

**Tableau 1. Les principales nationalités africaines en Espagne et l'évolution du nombre de migrants entre 2004 et 2009**

Pays d'origine des migrants	Nombre en 2004	Nombre en 2009	% d'augmentation
<b>Maroc</b>	474 523	737 818	+ 55 %
<b>Algérie</b>	45 290	59 111	+ 36 %
<b>Sénégal</b>	20 894	55 212	+ 164 %
<b>Nigeria</b>	19 765	37 787	+ 94 %
<b>Guinée équatoriale</b>	17 315	22 914	+ 32 %
<b>Mali</b>	6 723	22 318	+ 232 %
<b>Gambie</b>	9 884	18 214	+ 84 %
<b>Ghana</b>	7 058	14 798	+ 110 %
<b>Reste des pays africains</b>	48 524	73 952	+ 52 %
<b>Total</b>	<b>649 976</b>	<b>1 042 124</b>	<b>+ 60 %</b>

Source : données du Padrón.

abordent les migrants sous l'angle de leurs compétences, de leur savoir-faire et de leur savoir-être, il s'agit, d'une part, d'identifier la place de la ville de Salamanque dans les parcours des migrants puis, d'autre part, de proposer la notion de "projet migratoire" comme clé de lecture du mouvement. L'accent sera mis sur les espaces parcourus, les pratiques de circulation, bref cette "mobilité incessante", pour reprendre l'expression d'Alain Tarrius<sup>7</sup>. Les données empiriques présentées ici sont issues d'un travail de terrain réalisé entre janvier 2005 et février 2009.

## Les notions de "projets" et de "parcours"

Le "projet migratoire" est une notion dont l'usage est de plus en plus courant dans la littérature sur les migrations. Les auteurs mobilisant cette expression dans une perspective dynamique partagent l'idée selon laquelle le projet migratoire est révélateur de la capacité des migrants à se projeter dans le temps d'une part, et s'accordent sur le fait que le projet est en constante évolution d'autre part. Ici, nous nous alignerons plus particulièrement sur les propos d'Emmanuel Ma Mung<sup>8</sup>, qui propose d'associer la notion de "projet" à celles de "dispositions intérieures" (c'est-à-dire les initiatives, le savoir-faire des migrants) et de "conditions extérieures" (c'est-à-dire la situation, l'environnement, le contexte dans lequel se réalise l'acte migratoire). L'interrogation qui en résulte est alors la suivante : comment le migrant organise-t-il, à partir de ses dispositions intérieures, les conditions extérieures ? La notion de "parcours" quant à elle s'inscrit dans une approche longitudinale, permettant de reconstituer les successions temporelles de mobilité, d'événements, de situations, de projets. À partir d'entretiens approfondis, nous avons alors pu restituer ces diverses successions et ainsi identifier la définition et la redéfinition constante du projet.

## Salamanque ou l'image d'une ville tranquille

Pour quelles raisons les migrants se rendent-ils dans une ville comme Salamanque, si peu opportune en termes de travail ? Les réseaux sociaux, et plus particulièrement ceux pouvant être qualifiés de liens internes au groupe communautaire, jouent bien évidemment un rôle important dans le choix de Salamanque. Ainsi, beaucoup affirment s'être rendus dans la ville parce qu'ils y connaissaient quelqu'un. Cette

connaissance est généralement un membre de la famille ou un(e) ami(e) du pays d'origine. Cette tendance n'est pas une spécificité propre à la ville, mais s'inscrit dans une logique globale des mouvements migratoires. Mais pourquoi les migrants y *demeurent* – au moins pour un certain temps – ou encore y *reviennent* ?

Une première particularité de Salamanque est son image de “ville tranquille” en termes de contrôle policier ou de répression juridique concernant les migrants en situation irrégulière. Si la condition des sans-papiers en Italie ou dans des villes espagnoles telles que Madrid ou Barcelone se présente comme de plus en plus difficile, Salamanque conserve une partie de l'image de l'Espagne des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, voire du début 2000. Il est ainsi, à titre d'exemple, plus facile pour les migrants irréguliers d'exercer la vente ambulante, l'activité à laquelle se consacrent un grand nombre de Sénégalais, à Salamanque ainsi que dans les très grandes villes.

Pour beaucoup de sans-papiers, leur présence dans une ville est en effet le résultat d'informations recueillies en cours de route, d'un contexte migratoire plus difficile que prévu et de l'existence de connaissances déjà établies dans la ville de destination. Parallèlement, pour certains d'entre eux, Salamanque ne représente qu'un lieu de passage, où l'on s'arrête le temps d'obtenir les papiers pour ensuite poursuivre le voyage vers d'autres destinations, plus opportunes en termes de travail. Originaire de St-Louis, Pape part en Europe en 2003 par le biais d'un bateau de pêche se rendant de Nouadhibou, en Mauritanie, puis à Lisbonne, au Portugal. Il paye le voyage 3 000 €. Il se rend ensuite, comme cela était initialement prévu, à Barcelone où réside son meilleur ami. Son projet est alors d'ouvrir une bijouterie plus grande que celle qu'il avait au Sénégal. Arrivé dans la ville catalane, la vente ambulante constitue la seule opportunité de travail qui se présente à lui. Fin 2003, la situation devient telle qu'il ne peut plus travailler : la présence des forces de l'ordre dans les rues barcelonaises – son lieu de travail – est permanente et il a, en plus, déjà reçu une invitation à quitter le territoire espagnol. Un ami sénégalais lui dit alors de venir à Salamanque, où il peut “*vendre tranquillement sans être dérangé par la police*”. C'est ainsi qu'il se rend une première fois, en 2004, dans cette ville. En 2005, il retourne à Barcelone : c'est l'année de la régularisation, et on l'a prévenu qu'il est possible d'y acheter des contrats lui donnant accès à un titre de séjour. Il paye alors 1 600 euros pour un tel contrat. Il s'agit néanmoins d'une escroquerie, et Pape retourne à Salamanque, ville qu'il juge la plus appropriée vu sa situation. Lors de notre dernière rencontre, en 2009, il avait réussi à obtenir sa régularisation par le biais d'un contrat dans le secteur agricole. Son projet était alors d'ouvrir un commerce au Sénégal lui permettant d'effectuer des va-et-vient entre les deux pays.

Omar est également sénégalais ; il est originaire de Touba. Avant d'entamer son expérience migratoire, il travaille comme commerçant dans un marché dakarois. Souhaitant se rendre en Europe, il se renseigne auprès de différents acteurs susceptibles de l'aider dans ses démarches. Il opte finalement pour la "pirogue" car c'est l'option la moins chère. Après son arrivée sur les îles Canaries, en 2006, il est transféré à Madrid par les autorités espagnoles<sup>9)</sup>. Omar se rend ensuite à Salamanque, où il a des "connaissances". Peu après il part en Italie : c'est dans ce pays qu'il avait initialement prévu de se rendre. Comme il le dit, à l'époque, l'Italie lui semblait "*correspondre à l'idée qu'il avait de l'Europe au départ*". Néanmoins, une fois dans ce pays il apprend que "*l'Italie ce n'est pas sûr pour les sans-papiers*". Omar décide alors de retourner à Salamanque, ville "plus tranquille", où il entame une carrière de vendeur ambulancier. En 2009, il se trouvait toujours en situation irrégulière. Une fois les papiers acquis, il n'exclut pas de se rendre dans une autre ville.

## Une ville frontière

Si la plupart des migrants subsahariens viennent à Salamanque après avoir mobilisé un réseau social interne déjà existant, d'autres ne disposent, au moment d'arriver dans cette ville, d'aucune connaissance. C'est le cas de plusieurs migrants guinéens rencontrés. Ces derniers se sont retrouvés à Salamanque après avoir été arrêtés par la police à la frontière portugaise. Ainsi, une deuxième particularité de cette ville est sa proximité avec le Portugal. Située à une centaine de kilomètres de la frontière, Salamanque est la ville la plus proche du point de passage des trains en provenance de la France. Dans certains parcours, cette proximité frontalière explique une arrivée quelque peu hasardeuse dans la ville.

David est un migrant guinéen né en 1979. Inspiré par ses compatriotes qui "*rentrent d'Europe avec beaucoup d'argent*", il décide lui aussi de partir. En 2000, il s'envole pour Paris avec un visa de touriste, puis il se rend en Hollande, comme prévu : il y a des amis et pense pouvoir y obtenir des papiers. Après l'expiration de son visa, il demande l'asile politique – c'est sa stratégie afin d'obtenir des papiers – et est par la suite hébergé dans un centre pour demandeurs d'asile, où il reste jusqu'à ce que le refus de sa demande lui soit communiqué, six mois plus tard. David décide ensuite d'aller au Portugal, où on lui dit que c'est "*possible pour les sans-papiers de travailler*". Il part en train, mais est arrêté à la frontière hispano-portugaise. La police portugaise le fait alors monter dans un autobus régulier en direction de Salamanque. Ne disposant d'aucune relation dans cette ville, il loue une chambre dans une auberge. Puis il rencontre des Sénégalais, chez qui il emménage. Ses nouveaux colocataires l'incitent à prendre

contact avec Caritas. Cette structure l'aide à régulariser sa situation, ce qui lui permet de commencer à travailler dans la construction. David achète par la suite son propre appartement, puis il part vivre, en 2006, à Madrid, où il y a "*plus de travail*". Il revient cependant régulièrement à Salamanque : il y a toujours son appartement, mais aussi beaucoup d'amis. Aujourd'hui, l'achat d'un deuxième appartement à Málaga et la construction d'une maison en Guinée sont ses principaux projets.

## Le rôle des ONG

Pour d'autres, leur présence dans la ville est liée à l'activité d'ONG ayant des programmes destinés aux jeunes migrants demandeurs d'asile<sup>(10)</sup>. D'une manière générale, ces ONG sont des acteurs centraux pour l'accueil et l'insertion des migrants dans les pays d'arrivée. Cette tendance est particulièrement visible en Espagne, soit un phénomène que Gil Araújo explique principalement par trois raisons : l'adhésion tardive de l'Espagne au modèle de "l'État providence" ; l'arrivée plus récente des migrants dans ce pays en comparaison avec d'autres pays européens ; et, pour finir, la tradition (ici marquée par la religion catholique) de la subsidiarité et de la charité<sup>(11)</sup>. Les ONG travaillant avec la population migrante en Espagne offrent des services divers dont l'organisation de l'accueil, l'appui juridique, l'offre de logement, un suivi sanitaire, des formations, des offres d'emploi et la promotion des diversités culturelles. Ces activités sont surtout financées par la mobilisation de fonds publics. Ibrahim et Pierre se placent dans la catégorie des migrants dont la présence dans la ville est le résultat d'une décision institutionnelle ayant eu lieu après leur demande d'asile.

Ibrahim est originaire du Niger. Il est le fils aîné d'une famille dont le père, gendarme, est décédé. Lorsqu'il a 15 ans, sa mère décide de l'envoyer en Europe. En 2003, avec un faux passeport et accompagné d'un passeur, il se rend en Belgique où il sollicite l'asile politique. Il est par la suite placé dans une famille d'accueil au Luxembourg. Trois ans plus tard, il part étudier en Belgique, mais demeure sous la responsabilité de sa famille d'accueil. Sa situation juridique reste précaire : sa demande d'asile lui a été refusée et sa demande de régularisation ordinaire est toujours en cours. En 2007, vivant mal cette situation, Ibrahim part "tenter sa chance" en France, sans succès.

**En puisant dans différents types de réseaux (communautaires, non communautaires, institutionnels...), des liens se nouent et de nouvelles opportunités se présentent (obtention de papiers ou d'un travail, hébergement).**

Après un bref retour en Belgique, il se rend à Barcelone où il dépose une nouvelle demande d'asile. Suite à cette démarche, il est transféré – contre son gré – à Salamanque et intègre un foyer de jeunes demandeurs d'asile d'une ONG locale. Sa demande d'asile lui est à nouveau refusée, et le jeune Nigérien reçoit une invitation à quitter le territoire espagnol. Ibrahim contacte alors un avocat qui l'aide à obtenir, en 2009, un titre de séjour "pour des raisons exceptionnelles". Le jeune migrant s'installe par la suite dans son propre appartement. Il suit actuellement une formation de mécanicien, travaille comme volontaire à la Croix-Rouge, est membre actif d'un réseau religieux et pratique l'athlétisme à un haut niveau. Son projet actuel est celui d'une carrière sportive.

C'est en 2005 que Pierre décide de partir pour, comme il le dit, "*faire l'aventure*". Ce jeune Camerounais fait partie des migrants ayant "attaqué" les grilles de l'enclave espagnole Melilla à l'automne 2005. Après avoir réussi à entrer dans cette ville espagnole située sur le continent africain, Pierre est transféré dans la péninsule par les autorités espagnoles. Si au départ ce jeune migrant ignore qu'il faut un titre de séjour pour habiter légalement en Espagne, à Madrid il dépose une demande d'asile. Il identifie lui-même cet acte comme une "*stratégie pour obtenir des papiers*". Comme Ibrahim dans l'exemple précédent, Pierre est par la suite transféré à Salamanque, où il est hébergé dans un foyer pour jeunes demandeurs d'asile. Il obtient une autorisation lui permettant de travailler et trouve un emploi dans la construction. À la fin de son contrat de courte durée, il se rend à Madrid afin de chercher un nouveau travail. Au bout de plusieurs mois de recherche, il n'obtient qu'une activité temporaire et décide de retourner à Salamanque. Peu après, il part dans le nord de l'Espagne, où il trouve du travail dans le secteur industriel. Néanmoins, avec l'arrivée de la crise économique le nombre de postes diminue, et Pierre retourne à Salamanque. Nous sommes alors fin 2008. En raison de la situation économique du pays, il peine à trouver une activité salariée et n'envisage plus d'aller chercher un emploi ailleurs en Espagne. En mars 2010<sup>(12)</sup>, le jeune migrant est toujours sans emploi et attend toujours la réponse de sa demande d'asile. Son projet aujourd'hui est toujours d'obtenir des papiers.

## Le rôle de l'Église

Pour d'autres, les liens noués avec les réseaux institutionnels n'expliquent pas leur *arrivée* dans la ville. En revanche, ils peuvent expliquer leur choix d'y *rester*. C'est le cas de Ciré, venu en Espagne par voie maritime en 2007. Son projet de départ est d'aller en Italie, où il a de la famille. Néanmoins, comme pour d'autres migrants

rencontrés, il apprend en cours de route que “*l’Espagne c’est mieux pour les sans-papiers*”. Son frère, au Sénégal, a des contacts à Salamanque, et c’est ainsi que le migrant se rend dans cette ville et se retrouve dans un appartement avec sept compatriotes qu’il n’avait jamais vus auparavant. Après de courtes activités dans la vente ambulante et dans la construction, il se retrouve sans travail. Étant dans une situation précaire, il entre en contact avec un centre d’hébergement pour migrants sans-papiers, tenu par un père religieux. Il intègre le centre et commence parallèlement à travailler dans le secteur agricole. Ciré projette de rester dans cette structure durant trois ans, soit le temps nécessaire pour obtenir ses papiers. Puis il ira en Italie, comme prévu initialement. Son projet migratoire est donc “mis en attente”. De ce fait, si les offres de services des ONG de Salamanque n’expliquent pas la présence de Ciré dans cette ville, il est certain qu’elles permettent de comprendre les raisons pour lesquelles il y est resté.

## Une migration par étapes

Si certains migrants sont venus à Salamanque dès leur arrivée en Europe, d’autres s’y sont rendus après une expérience migratoire ailleurs. Pour d’autres encore, Salamanque s’inscrit dans une logique de circularité : on y vient, on repart, puis on y revient. Un dénominateur commun pour l’ensemble des parcours se dégage toutefois : celui d’une *migration par étapes*. Ces étapes peuvent être lues à la lumière d’un projet qui se dessine et se redessine tout au long du parcours migratoire. Comme l’écrit Emmanuel Ma Mung : “*Le projet migratoire est sans cesse alimenté par l’acte migratoire. [...] Le projet migratoire ne déclenche pas la migration dans une séquence linéaire du type formation du projet puis réalisation, c’est dans une certaine mesure l’action de migrer qui permet d’en avoir l’intention. Dans ce sens, l’action précède l’intention*<sup>(13)</sup>.”

Une situation irrégulière peut, dans beaucoup de cas, expliquer cette migration par étapes : on part là où l’on pense pouvoir obtenir des papiers, ou bien on reste là où l’on pense être à l’abri des contrôles ou des expulsions. Si le contexte politique migratoire se présente comme plus difficile que prévu (les dispositions extérieures), la capacité relationnelle du migrant (dispositions internes) se révèle comme particulièrement importante. En puisant dans différents types de réseaux (communautaires, non communautaires, institutionnels...), des liens se nouent et de nouvelles opportunités se présentent (obtention de papiers ou d’un travail, hébergement). Cette aptitude à circuler dans différents mondes sociaux peut être mise en lien avec la thèse de Granovetter<sup>(14)</sup> selon laquelle le fait de nouer des liens externes (liens faibles) au groupe d’affinité (liens forts) permet d’accéder à des opportunités autres que celles du cercle intime.

## Vers une mobilité bloquée ?

Il ne faut néanmoins pas survaloriser la position du migrant. Même si les migrants parviennent à se soustraire à la domination de l'État, cette soustraction n'est que partielle : *“La place du migrant reste celle que lui consent la société d'accueil, à la marge des activités dominantes<sup>(15)</sup>”*. Ou, comme l'avance Pian : *“Si Alain Tarrus souligne que la construction des territoires circulatoires permet aux populations migrantes d'échapper aux injonctions des États-nations [...] le contournement des logiques étatiques ne signifie pas purement et simplement leur affaiblissement. Même contestées ou outrepassées, elles restent le cadre de référence<sup>(16)</sup>”*. Un autre aspect qu'il convient d'évoquer est la tendance à focaliser le regard sur les migrants “hypermobiles”, donnant le sentiment que cette “hypermobilité” est devenue la forme première d'adaptation des migrants, laissant ainsi de côté tous ceux qui *“ne disposent pas des ressources nécessaires [...] pour bénéficier davantage de la mobilité<sup>(17)</sup>”*.

D'ailleurs, le contexte économique actuel nous conduit à évoquer la tendance récente d'une mobilité bloquée. Le parcours de Pierre rappelle *“qu'il n'y a plus de travail en Espagne”*. Ainsi, plutôt que de circuler en fonction des opportunités de travail qui se présentent, soit sa stratégie antérieure, il demeure à Salamanque sans travail et sans projet de mobilité future. Un autre informateur<sup>(18)</sup>, également sans travail et désillusionné après avoir vu que l'ensemble de ses objectifs avaient échoué (continuer ses études en Espagne, obtenir des papiers en France ou en Italie, aller en Finlande...), déclare : *“Je n'ai plus de projets. Je suis triste ici en Espagne.”* C'est ainsi que nous pouvons nous demander si, du moins pour certains migrants, les conditions extérieures ne l'emporteraient pas sur les conditions intérieures. Jusqu'au milieu des années deux mille les migrants subsahariens sont venus en Espagne car il y avait de réelles opportunités pour trouver du travail et obtenir des papiers. Plusieurs d'entre eux restent maintenant “bloqués”, spatialement comme socialement. Salamanque pourrait alors se présenter comme une étape bien plus longue qu'initialement pensée. ■

### Bibliographie

- Calavita Kitty, *Immigrants at the Margins. Law, Race, and Exclusion in Southern Europe*, New York, Cambridge University Press, 2005.
- Cusset Pierre-Yves, *Le Lien social*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2007.
- Gil Araújo Sandra, “Políticas públicas como tecnologías de gobierno. Las políticas de inmigrantes y las figuras de la inmigración”, in Clavijo Claudia, Aguirre Mariano, *Políticas sociales y estado de bienestar en España. Las migraciones*, Informe, Madrid, Fundación Hogar del Empleado, 2002, pp. 147-190.
- Godeneau Dirk et Zapata Hernández Vicente Manuel (dir.), *La Inmigración irregular en Tenerife*, Observatorio de la Inmigración de Tenerife, 2007, 543 p.
- Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian, “Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille”, in Peraldi Michel (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, pp. 335-351.

- Ma Mung Emmanuel, “Le point de vue de l’autonomie dans l’étude des migrations internationales : ‘penser de l’intérieur’ les phénomènes de mobilité” in Dureau, Françoise ; Hily Marie-Antoinette (dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 25-38.
- Pian Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l’Europe. L’aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 2009.
- Potot Swanie, *Circulation et réseaux de migrants roumains. Une contribution à l’étude des nouvelles mobilités en Europe*, thèse de sociologie, université de Nice-Sophia-Antipolis, 2003, 351 p.
- Tarrus Alain, *Les Nouveaux Cosmopolites. Mobilités, identités, territoires*, La Tour-d’Aigues, éditions de l’Aube, 2000, 265 p.

## Notes

1. Source : Le Padrón. Ce dernier est le registre espagnol de population. Tout migrant résidant sur le territoire espagnol est censé s’y inscrire, qu’il soit en situation régulière ou non. Ces chiffres incluent ainsi des migrants sans-papiers. Il faut néanmoins signaler que, comme toute source statistique, ces données peuvent comporter des “trous”. Les sans-papiers qui ne souhaitent pas s’y inscrire – pour des raisons diverses –, ceux qui oublient de procéder au renouvellement obligatoire de l’inscription ou ceux qui tout simplement ignorent l’existence de ce registre en sont des exemples. Nonobstant, depuis la régularisation exceptionnelle en 2005, l’inscription dans ce registre semble de plus en plus automatique chez les sans-papiers. Y être inscrit constitue en effet une preuve sûre lorsqu’il est demandé de prouver sa présence en Espagne depuis une durée déterminée dans le cadre d’une éventuelle régularisation.
2. Comme l’évoque Calavita (2005), et contrairement à une idée reçue, les migrants en Espagne n’ont pas représenté une “main-d’œuvre supplémentaire” ; ils acceptaient le travail que les Espagnols n’acceptaient plus. La crise économique actuelle nous conduit cependant à nuancer ces propos. Le titre d’un article paru dans le journal *Le Monde* l’illustre : “Les Espagnols retourment aux champs” (*Le Monde* du 11 décembre 2008).
3. Source : lanacion.com. Par ailleurs, on note que, malgré une importante médiatisation de l’immigration irrégulière en provenance d’Afrique en Espagne ces dernières années, ces flux migratoires ne représentent pas les flux les plus importants dans le pays : ceux venant d’Amérique du Sud les dépassent largement, et cela tant par leur aspect régulier que par leur aspect irrégulier.
4. Source : Canarias24horas.com
5. Source : le ministère de l’Intérieur espagnol.
6. Source : Eurostat (chiffre correspondant au mois de janvier 2010).
7. Tarrus Alain, *Les Nouveaux Cosmopolites. Mobilités, identités, territoires*, La Tour-d’Aigues, éditions de l’Aube, 2000, p. 45.
8. Ma Mung Emmanuel, “Le point de vue de l’autonomie dans l’étude des migrations internationales : ‘penser de l’intérieur’ les phénomènes de mobilité”, in Dureau Françoise ; Hily Marie-Antoinette (dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 25-38.
9. À propos de l’immigration par voie maritime, on note que parmi les Africains d’origine subsaharienne en situation irrégulière à Tenerife, seulement un migrant sur trois s’est rendu sur l’île par voie maritime. Voir Godeneu Dirk, Zapata Hernández Vicente Manuel (dir.), *La Inmigración irregular en Tenerife*, Observatorio de la Inmigración de Tenerife, 2007. Cette observation va à l’encontre de l’image que l’on peut avoir, notamment dans la presse, de l’immigration subsaharienne aux Canaries.
10. L’expression “jeunes migrants” est préférée à celle de “migrants mineurs” : si le système d’accueil de ce groupe est, a priori, destiné aux migrants mineurs, certains informateurs étaient, au moment de déposer la demande d’asile, majeurs.
11. Gil Araújo Sandra, “Políticas públicas como tecnologías de gobierno. Las políticas de inmigrantes y las figuras de la inmigración”, in Clavijo Claudia, Aguirre Mariano, *Políticas sociales y estado de bienestar en España. Las migraciones*, Madrid, Fundación Hogar del Empleado, 2002, p. 170.
12. Information recueillie lors d’une conversation téléphonique avec l’informateur en mars 2010.
13. Ma Mung Emmanuel, “Le point de vue de l’autonomie dans l’étude des migrations internationales : ‘penser de l’intérieur’ les phénomènes de mobilité” *op. cit.*, p. 9.
14. Le travail de Mark Granovetter sur la force des liens faibles (voir “The Strength of weak ties”, *The American Journal of Sociology*, 1973) est cité par Pierre-Yves Cusset, *Le Lien social*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2007.
15. Potot Swanie, *Circulation et réseaux de migrants roumains. Une contribution à l’étude des nouvelles mobilités en Europe*, thèse de sociologie, université de Nice Sophia-Antipolis, 2003, p. 30.
16. Pian Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l’Europe. L’aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 2009, p. 75.
17. Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian, “Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille”, in Peraldi, Michel (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 348.
18. Il ne s’agit pas d’un migrant subsaharien, mais d’un informateur algérien. Ses propos témoignent cependant d’une situation de malaise pouvant être généralisable à l’ensemble des groupes de migrants.